



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CORRÈZE

**ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES MAIRES  
DE LA CORREZE  
VENDREDI 29 MAI 2015**

**DISCOURS DU PREFET BRUNO DELSOL**

Votre assemblée générale est un moment privilégié de rencontre entre l'État et les communes.

Quand je songe à tout ce que vos concitoyens vous demandent, à tout ce que l'État vous demande aussi, à tout ce que vous faites, je vous regarde avec estime et j'ai envie de vous convaincre que l'antique alliance entre l'État et les communes est bien vivante.

Et d'abord, regardons le nouveau paysage avec confiance et avec ambition. Une grande région, assez forte pour porter les grands projets, assez riche pour être solidaire, une région qui nous intègre aux courants porteurs de l'économie moderne, qui rend à la Corrèze sa façade sur l'Atlantique. La Corrèze, avec son dynamisme, peut regarder la grande région sans complexe. Un conseil départemental consolidé dans ses attributions premières et notamment dans le soutien aux communes et à la ruralité. Et l'État, toujours présent, c'est à dire présent ici, auprès de vous, en Corrèze. Il n'est pas question, il n'a jamais été question, d'imposer à un maire qui a besoin de l'État le voyage de Bordeaux.

Il ne faut pas laisser s'opposer les villes et campagnes, il ne faut pas laisser les territoires s'opposer entre eux et tous ensemble à l'État, il ne faut pas laisser chaque groupe, qu'il soit catégoriel ou territorial, s'enfermer dans ses griefs et revendications. C'est bien le travail de l'État que de faire valoir l'intérêt général devant les attentes particulières, tout comme vous faites valoir l'intérêt communal devant les intérêts particuliers de vos concitoyens. C'est dans cet esprit que je suis venu vous parler des grands enjeux du moment.

\*

D'abord, la reprise économique. Je sais tout ce que vous faites pour faciliter le maintien et l'implantation des activités, du plus modeste artisan à l'industrie la plus prestigieuse.

Dans le passé on a vu qu'en période de reprise notre département avait trop souvent un temps de retard sur la conjoncture nationale. Il faut donc tirer tout le parti possible des mesures gouvernementales de soutien à l'activité et à l'emploi : le CICE, grand succès en Corrèze – et en 2015, il augmente de 50 % - les baisses de charges, l'aide exceptionnelle à l'investissement industriel, les mesures de soutien au bâtiment, qui en a tant besoin.

J'ai réuni à de nombreuses reprises les partenaires économiques pour les informer afin de m'assurer que, ici, ces mesures soient effectivement mises en œuvre.

Tout est en place. Les entreprises demandaient de la rapidité : les mesures sont entrées en vigueur à l'heure dite. Elles voulaient de la visibilité : les mesures prises sont exactement celles qui avaient été annoncées. L'État a tenu sa parole, il a fait un grand geste de confiance envers nos entreprises, la Nation a consenti un effort important. Maintenant, c'est aux entreprises d'intégrer ces dispositifs pour leur donner leur plein effet sur la compétitivité, l'investissement, l'emploi.

2015 est aussi la première année d'application de la nouvelle Politique Agricole Commune. Avec la priorité donnée à l'élevage, aux zones défavorisées, aux pratiques respectueuses de l'environnement, aux exploitations de taille raisonnable, la Corrèze est tout à fait dans la cible, elle est dans les tout premiers départements gagnants à la réforme. Il est vrai que l'inévitable transition engendre des inconvénients dont nos agriculteurs s'irritent. Mais mon administration les règle à mesure. Les aides aux exploitations corréziennes augmenteront de 19 % d'ici 2019.

Le nouveau contrat de plan État-Région, signé hier par le Président de la République devant les maires du Limousin, apporte 323 millions de crédits d'État. Je suis heureux d'y voir par exemple le chemin de fer, ou le centre universitaire d'Egletons. Il comporte aussi un solide volet territorial. Nous en parlerons bientôt. Il s'accompagne des mesures pour la ruralité, nouveaux moyens pour les maisons de services au public et les maisons de santé, accélération du haut débit, suppression des zones blanches de la téléphonie mobile, j'ai vu les présidents de vos intercommunalités pour les mettre en œuvre.

Je vous ai souvent parlé des emplois d'avenir. Depuis quelques mois vos communes en demandent de plus en plus. Je vous en remercie. En recrutant un, non seulement vous bénéficiez d'un emploi très bien subventionné, mais surtout vous redonnez l'espoir à toute une famille. Je me suis assuré que la Corrèze aura à nouveau les crédits nécessaires.

\*

La sécurité : ne croyons pas que la Corrèze ne serait pas concernée. C'est une sécurité non seulement pour le citoyen mais aussi avec et par le citoyen. C'est pourquoi je vous sollicite, pour Vigipirate, pour faciliter le volontariat chez les sapeurs-pompiers, pour mobiliser les correspondants sécurité routière, pour vos préparer vos communes à travers les plans communaux de sauvegarde.

\*

Devant vous, maires de la Corrèze, il n'est pas question que je passe sous silence la difficile question des finances. Je le ferai en toute franchise comme je l'ai toujours fait.

Puisque je vous interroge souvent et que je vous entends souvent à ce sujet, je suis conscient du grand effort qui vous est demandé. Mais c'est bien mon rôle de représentant de l'État, non seulement de vous écouter, mais aussi d'exprimer avec la solennité voulue, les exigences, parfois sévères, de l'intérêt national. L'assainissement des finances publiques est un impératif pour garantir la souveraineté nationale, donner des bases solides à la reprise, baisser les charges qui pèsent sur l'emploi. Certains disent qu'il faudrait que l'assainissement aille plus vite, d'autres disent qu'il faut aller moins vite. Chaque opinion est recevable tant qu'elle est cohérente. En tout cas, soyons bien conscients de ceci : nous sommes devant une réalité durable.

Il n'est pas écrit à l'avance que l'ajustement doive peser sur l'investissement ni sur le service rendu. Je ne suis pas de ceux qui croient que les dépenses de fonctionnement seraient, comme en vertu d'une loi de la nature, incompressibles, ni que les effectifs doivent obligatoirement augmenter, ni qu'il faille évacuer le débat sur les structures. L'État a d'ailleurs commencé par faire porter l'effort sur ses propres services. Ici, la préfecture, la DDT, la DCSP, ont, en 5 ans, baissé leurs effectifs de quelques 20 ou 25 %. L'effort demandé aux collectivités n'est pas du même ordre.

Ceux qui m'ont entendu sur ce sujet pourront témoigner que je n'ai pas cessé, et depuis longtemps, d'annoncer et d'expliquer la baisse des dotations. Au fond, l'État, quand il fait son budget, est comme le maire quand il boucle le budget municipal. Il sait bien que toutes les demandes sont légitimes, il sait aussi qu'il faut faire des choix.

Et donc le choix a été fait d'augmenter les dotations spécifiquement destinées à l'investissement communal.

En 2014, le taux du FCTVA a été relevé, pour que l'augmentation de la TVA ne pénalise pas les investissements de vos communes. En 2015, le taux du FCTVA augmente à nouveau, de 5 points.

L'enveloppe de la DETR a été maintenue en 2014. En 2015, elle augmente de 23 % en Corrèze. Je me permets de dire que c'est une augmentation considérable. Je me permets de le dire, car, si je ne le dis pas, qui le dira ?

La demande de DETR a augmenté par rapport à l'année dernière de 11 %. Cela prouve au moins que l'investissement communal n'est pas du tout en train de s'écrouler.

L'enveloppe disponible me permettra de satisfaire 83 % de vos demandes. C'est la plus forte proportion des 10 dernières années. Je suis heureux de pouvoir ainsi vous aider car je sais quel soin vous mettez à embellir, aménager, équiper vos communes, je sais aussi que vous faites le nécessaire sans songer au superflu, je sais que vous comptez au plus juste pour ménager vos contribuables, je mesure le temps que vous passez à concilier des contraintes multiples, à écouter les attentes, si souvent contradictoires, de vos concitoyens, à négocier avec les architectes, bureaux d'études, entrepreneurs, à manier les plans, devis, budgets, marchés, factures.

Vous m'avez dit à de nombreuses reprises qu'il faut maintenir l'effort de la DETR pour la voirie communale. Les petites communes ont souvent beaucoup de kilomètres de voirie et peu de contribuables. Et vous avez tant de hameaux à desservir, tant d'habitations isolées, alors que l'argent est tellement compté ! L'État a tenu parole. Je m'étais engagé à consacrer aux routes 30 % de la DETR, nous sommes à 32 %.

Mes services ont pour consigne de ne pas ajouter encore aux charges qui pèsent sur vos communes. Ainsi pour les projets éducatifs territoriaux ou pour l'accessibilité, mes services, DDT, inspection d'académie, DDCSPP, sont mobilisés pour vous accompagner dans la recherche de la meilleure solution, qui n'est pas forcément la plus coûteuse. Et d'ailleurs, ceux d'entre vous qui trouvent parfois que telle ou telle loi est trop exigeante et trop coûteuse reconnaissent aussi que mes fonctionnaires, s'ils sont bien là pour l'appliquer, savent l'appliquer intelligemment et dans l'écoute.

\*

Avec la nouvelle carte intercommunale, il s'agit de définir des périmètres communautaires qui correspondent le mieux possible aux réalités, c'est-à-dire aux territoires vécus par les habitants. Il s'agit aussi d'obtenir la taille suffisante pour porter des réalisations, assurer des services à la population, garantir la solidarité financière effective, construire un projet de territoire et, demain, passer contrat avec la grande région.

Il s'agit aussi de supprimer les syndicats qui feront doublon avec les communautés de façon à alléger les frais de structure. Car les cotisations pèsent sur vos communes. Les syndicats nécessaires subsisteront, les autres seront repris par les communautés. Ici en Corrèze, nous avons déjà -vous avez déjà-, entre 2011 et aujourd'hui, supprimé plus du tiers des syndicats, 35 %, c'est peut-être le record de France. Nous l'avons fait sans drame et sans tapage, preuve que c'est faisable.

Je souhaite que cette carte soit bien une véritable coproduction entre les élus, qui expriment la volonté communale et intercommunale, et l'État, garant du respect de la loi et de l'intérêt général. L'an dernier devant votre assemblée, je vous ai invités à y travailler, entre vous, pour proposer, vous mêmes, les solutions adaptées. Vous avez donc derrière vous un an de réflexions locales.

J'ai réuni à deux reprises la CDCI, qui est composée de vos représentants et dont le rôle est capital. J'y ai présenté les dispositions actuellement en discussion. Nous y avons tenu un débat d'orientation sur les différents scénarios d'évolution envisageables dans notre département.

J'ai reçu, ou les sous-préfets ont reçu, les représentants des intercommunalités les plus concernées, pour échanger nos points de vue respectifs. Là où il le faut, par exemple en Haute-Corrèze, le sous-préfet ira échanger directement avec tous les maires.

Je souhaite que ce dialogue se poursuive et s'intensifie. Avant le projet de schéma, pour qu'il recueille le meilleur niveau d'adhésion possible, tout en comportant le niveau d'ambition souhaitable. Et aussi après le projet de schéma. Car, je m'y engage, il ne fermera pas la porte aux alternatives qui pourraient se dégager par la suite.

Qu'il n'y ait pas de malentendu. Il ne s'agit évidemment pas, il ne s'agit surtout pas, de préjuger de ce que sera la volonté du législateur. Par contre, il s'agit bien que, le moment venu, la volonté du législateur s'accomplisse.

Je ne présenterai aucun projet de schéma tant que la loi ne sera pas promulguée. Mais il nous faudra être prêts quand la loi sera votée.

Je manquerais à mes devoirs, nous manquerions à nos devoirs si nous faisons comme si nous ne savions pas qu'un projet de loi est en discussion, comme si nous ne connaissions pas ses différentes versions, comme si nous n'avions pas vu que, même si le seuil devait être finalement fixé à 5000, il s'ensuivrait, ici, d'importants changements. Nous manquerions à nos devoirs si, le moment venu, la Corrèze se trouvait surprise, impréparée et dépourvue.

Et il s'agit bien de continuer dans la voie d'une intercommunalité au service des communes.

\*

Le dernier grand enjeu s'est trouvé tout soudain sous les feux de l'actualité. Il s'agit de la défense des valeurs de la République.

La mobilisation du peuple français après les attentats nous a donné l'exemple. Elle nous impose une exigence : être à la hauteur. Dans la défense de nos principes et de nos valeurs, dans la défense de la laïcité, dans la lutte contre toutes les formes de racisme, l'État que j'ai l'honneur de représenter sera intransigeant.

Lorsqu'il y a difficulté, aucun maire ne sera laissé seul. Le maire dans sa commune est aux yeux des citoyens une figure de l'autorité. Les maires ont le droit d'être soutenus. Ils le seront.

Chaque situation de radicalisation ou de repli communautaire sera mise à la lumière. Aucune ne doit être étouffée ou minimisée. Chaque cas recevra une réponse appropriée et proportionnée : selon les cas, éducative, psychologique, sociale, disciplinaire, répressive.

J'ai réuni les proviseurs des lycées, les principaux des collèges, les associations d'éducation populaire, pour les assurer du soutien de l'État et pour leur dire en retour ce que l'État attend d'eux.

Il faut donner à chacun l'accès à nos grands moments républicains. Tout comme je tiens des cérémonies de naturalisation pour les nouveaux français, certains d'entre vous tiennent en mairie des cérémonies de citoyenneté pour remettre la carte d'électeur aux jeunes parvenus à l'âge de voter. Voilà un exemple à suivre. Quant aux cérémonies patriotiques, il faut les ouvrir à tous les publics, en faire comprendre le sens. Qu'elle était belle, avant-hier, la cérémonie de remise des prix du concours de la Résistance avec nos lycéens et nos collégiens !

Le service civique donne à notre jeunesse l'occasion d'exprimer son enthousiasme et sa générosité. Le Président de la République a décidé d'augmenter massivement le nombre des jeunes concernés. Vous pouvez demander à en recevoir dans vos communes. Leur rémunération est pour l'essentiel financée par l'État.

Ces valeurs, je sais que c'est d'abord vous qui les faites vivre, parce que, grâce à vous, chaque citoyen, aussi démuné soit-il, où qu'il se trouve, a un accès à l'autorité. Oui, l'État c'est vous aussi. Voilà ce qui nous unit. Nos communes sont bien vivantes. Combien de fois a-t-on annoncé leur dépérissement ! Comme celui de l'État d'ailleurs. Pourtant, vous et moi sommes toujours là. Et moi qui vous parle, je crois dans la commune.